

Saisir le jaf pour Petits enfants

Par Jordy, le 08/04/2018 à 07:40

Bonjour,

Fils en instance de divorce dans une autre région que nous, peut-on saisir le JAF de notre région ou dans sa région concernant nos petits enfants ?

Merci.

Par jodelariege, le 08/04/2018 à 10:38

bonjour ,vous pouvez saisir le jaf pour sans doute faire une demande de droit de visite et d'hébergement chez vous....après le jaf décide ou non suivant les arguments de chacun et dans l'intérêt exclusif des enfants.

Par stew, le 10/04/2018 à 14:34

a qui dois je m'adresser pour une demande de départernisation?

Par morobar, le 10/04/2018 à 15:57

Bonjour,

Vous voulez dire quoi exactement "mettre le père à la poubelle" ? Qui représentez-vous, le père, la ,mère, et à quel titre vous voulez effacer le statut de paternité ?

Par Tisuisse, le 11/04/2018 à 09:54

Bonjour stew,

Ce qu'il vous faut savoir c'est que les grands-parents n'ont aucun droit automatique sur leurs petits-enfants, contrairement aux parents qui ont des droits et des obligations envers leurs enfants. Il n'existe donc pas, pour les grands-parents, de droits de visite et l'hébergement de leurs petits-enfants. Ce sont les enfants qui ont le droit d'entretenir des relations avec leurs grand-parents, oncles, tantes, cousins, et, éventuellement, autres personnes désignées par jugement. Le JAF prend ses décisions dans le seul intérêt des enfants, sans tenir compte des intérêts ou disputes personnelles des adultes.

Par stew, le 11/04/2018 à 14:08

Je suis le père et c'est mois qui veut faire cette demande.

Par Tisuisse, le 11/04/2018 à 14:38

Quand vous souhaitez réponses, il faut donner toutes les situations or, là, votre message n'était pas clair.

Pourquoi voulez-vous donner des droits aux grands-parents ? Donnez des détails.

Par morobar, le 11/04/2018 à 15:27

Hello @tisuisse.

Je crois qu'il n'est pas question de grands parents, mais de renier sa qualité de père.

" une demande de départernisation"

C'est impossible en France.

Par Tisuisse, le 11/04/2018 à 18:16

Ce n'est pas évident à la lecture du titre de son topic :

"Saisir le jaf pour Petits enfants"

or, quand on écrit "petits enfants" c'est qu'il y a, par derrière "grands-parents".

Par morobar, le 12/04/2018 à 08:28

Le titre n'a rien à voir ici, il s'agit d'un interlocuteur qui s'est incrusté dans un sujet précédent. Cela semble plus facile de poser une question dans une conversation plus ou moins portant sur le même sujet, que de créer sa propre discussion.